## **SOULIER : BUNCH**

Publié le 1 février 2012



Thomas Caveng, Traducteur Juridique / Responsable Communication

t. caveng@soulier-avocats.com

Tél.: + 33 (0)4 72 82 20 80

Lire cet article en ligne

## Juridiction pénale des mineurs et excuse de minorité

Dans un dossier défendu par Me <u>André Soulier</u>, la Chambre Criminelle de la Cour de cassation, par arrêt du 23 novembre 2011, rappelle aux juridictions des mineurs le respect strict du Droit.

## En savoir plus

<u>Soulier Bunch</u> est un cabinet d'avocats pluridisciplinaire proposant aux différents acteurs du monde industriel, économique et financier une offre de services juridiques complète et intégrée.

Nous assistons nos clients français et étrangers sur l'ensemble des questions juridiques et fiscales susceptibles de se poser à eux tant dans le cadre de leurs activités quotidiennes qu'à l'occasion d'opérations exceptionnelles et de décisions stratégiques.

Chacun de nos clients bénéficie d'un service personnalisé adapté à ses besoins, quels que soient sa taille, sa nationalité et son secteur d'activité.

Pour plus d'informations, visitez soulierbunch.com.

Le présent document est fourni exclusivement à titre informatif et ne saurait constituer ou être interprété comme un acte de conseil juridique. Le destinataire est seul responsable de l'utilisation qui pourrait être faite des informations qu'il contient.